ROCE Fund

Stratégie :

- Fonds actions européennes (« long only »).
- Stratégie bottom-up sur une analyse fondamentale.
- Accent mis sur la recherche de ROCE élevés à des valorisations attrayantes.

Chiffres Clés* :

VL Part G (ISIN : FR0013518958)	2 038 €
VL Part H (ISIN : FR0013518974)	2 018 €
VL Part I (ISIN : FR0013519022)	1 985 €
VL Part R (ISIN : FR0013519030)	1 436 €
Encours du fonds :	185m €

* À la dernière date de valorisation du mois.

Indice de référence :

MSCI Europe Net Total Return (M7EU)

Indicateur de risque :

Risque le plus faible ← → **Risque le plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Caractéristiques du compartiment :

Gérant principal : Michael Niedzielski
Structure Légale : UCITS
Classification SFDR : Article 8
Date de lancement du compartiment : 28/09/2020
Classification : Actions
Devise de référence : EUR
Politique de dividendes : réinvestis

Informations administratives :

Société de gestion : ROCE Capital S.A.S.
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Valorisateur : Crédit Industriel et Commercial
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite de souscription / rachat : avant 12h00 CET
Frais administratifs : 0,10%
Frais de souscription : Néant
Frais de rachat : Néant
Frais de gestion : 0,70% (G); 0,85% (H); 1,00% (I); 1,50% (R)
Frais de performance : 10% > M7EU avec HWM

Contacts :

Matthieu Bordeaux-Groult (CEO)
mbg@rocecapital.com

Michael Niedzielski (CIO)
mn@rocecapital.com

Performance depuis création v indice de référence et pairs[1]



[1]L'indice des pairs est une moyenne équipondérée de la performance (TSR) de 100 fonds d'actions européennes long only.

Performance cumulée

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
ROCE Fund (G)	3,0%	10,7%	14,1%	52,6%	44,9%	103,8%
MSCI Europe	2,1%	12,0%	16,0%	60,3%	56,6%	109,5%
MSCI Europe Small	1,7%	10,3%	12,9%	58,1%	19,7%	72,2%
Indice de pairs[1]	-0,3%	7,4%	9,4%	47,1%	28,0%	72,5%

Performance annuelle

	2020*	2021	2022	2023	2024	2025
ROCE Fund (G)	16,6%	21,3%	-10,0%	22,1%	3,5%	14,3%
MSCI Europe	10,0%	25,1%	-9,5%	15,8%	8,6%	19,4%
MSCI Europe Small	17,4%	23,8%	-22,5%	12,7%	5,7%	16,4%
Indice de pairs[1]	11,5%	23,0%	-16,4%	15,1%	6,4%	14,7%

* 2020 inclut les performances depuis le lancement de ROCE Fund (28 septembre 2020) jusqu'au 31 décembre 2020.

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie.
Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Caractéristiques du portefeuille

Nombre de lignes	64
Poids moyen	1,6%
Poids des 10 principales positions	30%
Capitalisation médiane (m€)	3 084m€
Volatilité (ROCE Fund / M7EU)	14,5% / 10,6%

ROCE Fund

Commentaires de gestion :

ROCE Fund est en hausse de 3,0 % en octobre 2026, surperformant le MSCI Europe, en hausse de 2,1 % sur la même période.

Le mois d'octobre a été difficile pour les valeurs des semi-conducteurs et de l'IA, sur fond d'inquiétudes croissantes quant à leurs valorisations, à l'ampleur des investissements dans l'IA et à leur rentabilité future. Nous partageons ces préoccupations et maintenons une sous-pondération sur le secteur.

Notre principal contributeur le mois dernier a été Capgemini, en hausse de 22 %, porté par une revalorisation du secteur des services IT à la suite de publications de résultats rassurantes. Capgemini a publié un chiffre d'affaires solide au T3, en croissance de 12 % à taux de change constants, et a légèrement relevé ses perspectives annuelles. Nous avons allégé notre position suite à la hausse du titre.

Notre deuxième contributeur a été Universal Music Group, leader mondial de l'industrie musicale, en hausse de 19 % à la suite de solides résultats trimestriels, avec une croissance organique de 9,5 % de son activité principale d'abonnements musique. Nous continuons de considérer UMG comme sous-valorisé, à 15x le P/E 2027, au regard de ses perspectives de forte croissance et de son ROCE élevé.

Notre principal détracteur a été SMCP, le groupe de luxe accessible, en baisse de 35 % malgré un CA trimestriel globalement conforme aux attentes et le maintien de ses objectifs annuels. Selon nous, le marché a excessivement dévalorisé le titre sur fond d'inquiétudes croissantes concernant son exposition à la consommation française et aux dépenses discrétionnaires. Nous estimons que l'ampleur de cette correction est déconnectée des fondamentaux solides de l'entreprise. Suite à nos échanges avec la direction, nous restons convaincus que SMCP est en bonne voie pour enregistrer une nouvelle année de croissance à deux chiffres de son EBIT, tout en poursuivant son désendettement rapide. Le titre se négocie désormais à seulement 2,9x 2027 EV/EBIT, alors que le groupe devrait se rapprocher d'une situation de trésorerie nette positive d'ici fin 2027. Nous avons profité de cette baisse pour renforcer notre position et continuons d'anticiper un potentiel de revalorisation significatif aux niveaux actuels.

Notre portefeuille reste attractif, avec une valorisation de seulement 12,7x le P/E projeté à 12 mois contre 14,5x pour le MSCI Europe, tout en affichant un ROCE médian élevé de 23%.

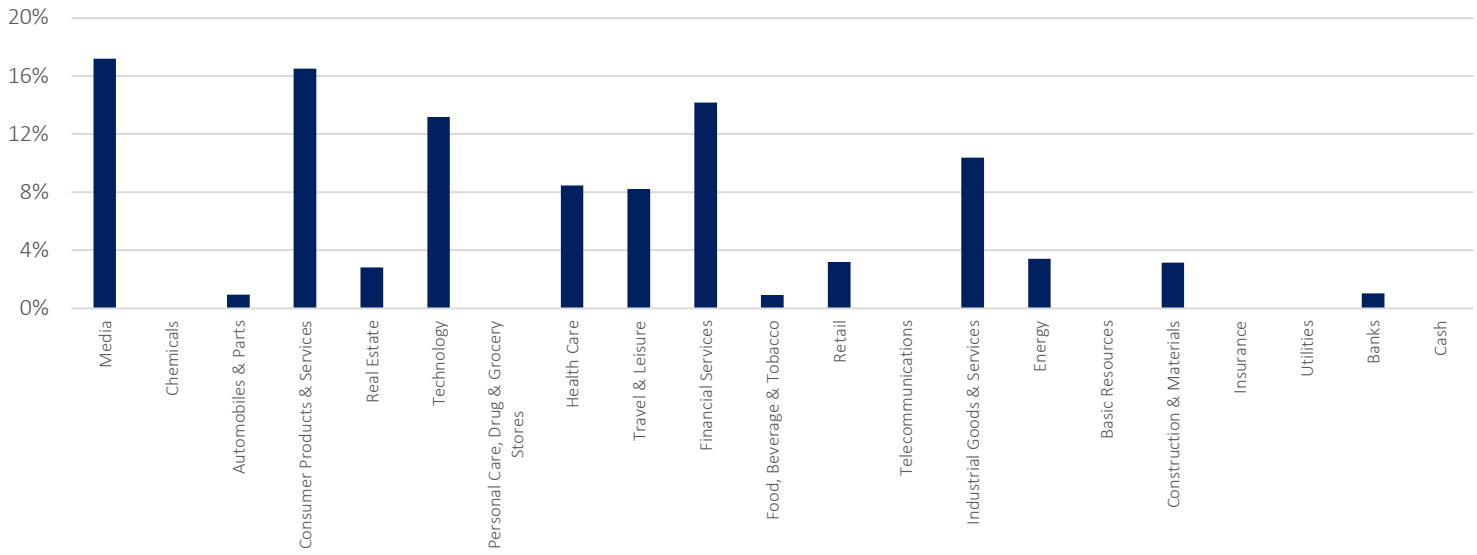
Principales positions

Nom	Poids*	Capitalisation	Pays	Secteur	ROCE	P/E
Trigano	3,7%	2,5Md €	France	Travel & Leisure	21%	6,3x
Ipsos	3,6%	1,5Md €	France	Media	19%	8,1x
SMCP	3,2%	0,3Md €	France	Retail	24%	3,9x
Tikehau	3,1%	2,8Md €	France	Financial Services	14%	8,7x
Universal Music	3,0%	31,4Md €	Pays-Bas	Media	38%	14,9x

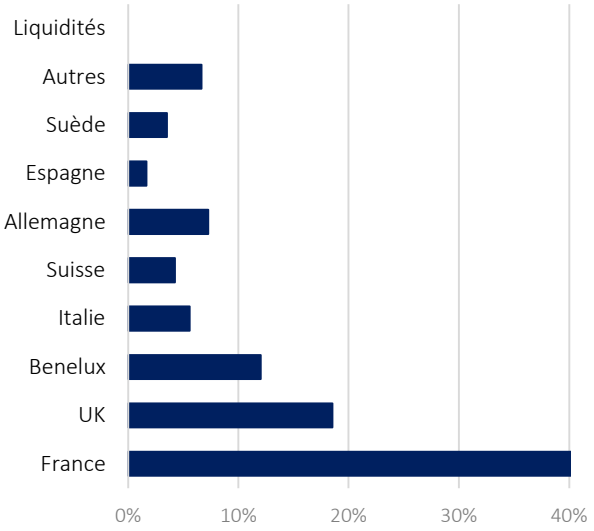
*Poids des positions à la date de clôture du mois.

ROCE Fund

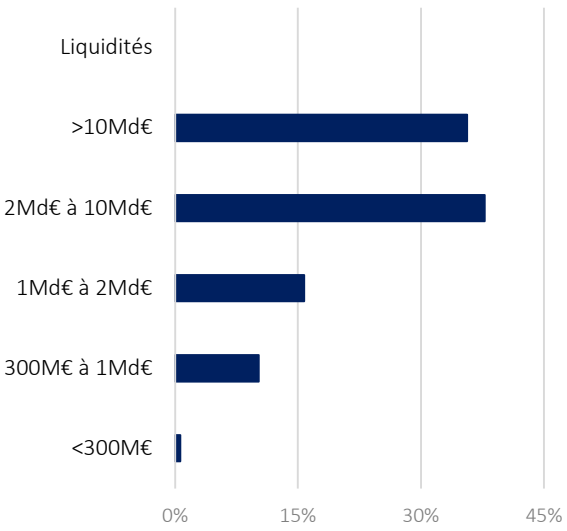
Répartition par secteurs



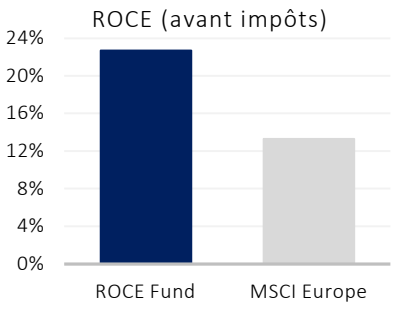
Répartition par pays

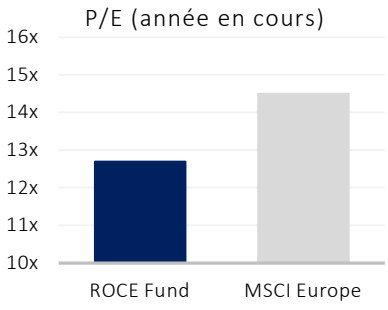


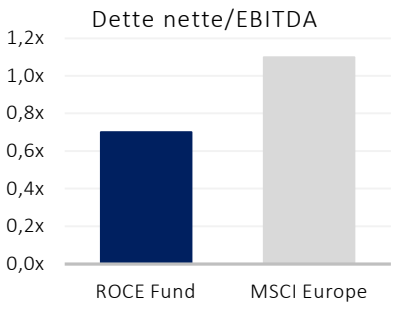
Répartition par capitalisation



Ratios financiers clés du portefeuille







ROCE Fund

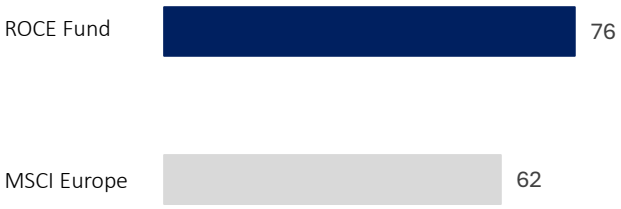
Accréditations & caractéristiques ESG

- Méthodologie interne de scoring ESG.
- Article8 SFDR.
- 10% de nos commissions de performance reversées à la recherche sur les cancers pédiatriques.
- Signataire des principes d'investissement responsable.

Solving Kids' Cancer

Signatory of: PRI Principles for Responsible Investment

Notation ESG*



*Agrégation de 15 critères ESG sur la base de leurs classements relatifs à l'indice de référence ; les scores sont normalisés de 0 à 100.

Disclaimer :

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de ROCE Capital ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Ce produit n'est pas destiné aux US Persons au sens de la Regulation S et ne peut être offert ou vendu aux États-Unis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur notre site internet de ROCE Capital. ROCE Capital peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.